

Bulletin Officiel du ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

Association « Lire et faire lire »

Lettre du 18 janvier 2000

BO n° 5 du 3 février 2000

L'association « Lire et faire lire » pilote un programme périscolaire national, né d'une expérience conduite à Brest depuis plusieurs années : des bénévoles offrent, hors du temps scolaire, une partie de leur temps libre à des élèves du CP au CE2 pour stimuler leur goût de la lecture et favoriser leur approche de la littérature. Durant toute l'année scolaire, des séances de lecture sont organisées avec un petit groupe une ou plusieurs fois par semaine, en liaison étroite avec les maîtres et leurs projets pédagogiques.

Utile à l'école et aux apprentissages dont elle a la charge, cette démarche présente également une intéressante dimension de solidarité intergénérationnelle. Une centaine d'écrivains lui apporte également, dans toutes les régions, son soutien.

Je vous invite à faciliter les contacts entre les enseignants qui le souhaitent et les associations locales porteuses de ce programme, toutes membres ou agréées par la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente. Un numéro national unique a été mis en place : le 0825 832 833.

Fait à Paris, le 18 janvier 2000

La ministre déléguée, chargée de l'enseignement scolaire

Ségolène ROYAL

Adresse pour consulter la circulaire :

<http://www.education.gouv.fr/bo/2000/5/default.htm>